

Le Comité de rédaction de la revue *Études interdisciplinaires en Sciences humaines* (EISH) sollicite des articles rédigés en français, en anglais, en géorgien, ainsi qu'en espagnol, en italien, en roumain selon les instructions du protocole de rédaction ci-dessous. La revue ne publie que des textes inédits, qui ne sont pas sous évaluation par une autre revue. Tout article soumis qui ne correspond pas suffisamment aux exigences critiques et linguistiques et au protocole de présentation de la revue sera renvoyé à son auteur(e) pour modifications avant d'être évalué. Tout article est soumis à une double évaluation: l'évaluation effectuée par le Comité scientifique du CODFREURCOR qui décide de lui attribuer ou non le label du Collège. Une deuxième évaluation est effectuée par le Comité internationale de la revue qui prend une décision définitive. Le contenu des textes publiés et l'exactitude de leurs références bibliographiques relèvent de la responsabilité exclusive des auteur(e)s.

Protocole de Rédaction

Mise à jour: octobre 2014

Vous pouvez aussi télécharger le protocole de rédaction **du site du CODFREURCOR** www.codfreurcor.iliauni.edu.ge dans la rubrique *Activités*, sous-rubrique *Revue*

AVANT DE SOUMETTRE UN ARTICLE, LES AUTEUR(E)S SONT PRIÉ(E)S:

- d'inscrire le titre de leur article en haut de la première page; de le faire suivre d'un résumé de 200-250 mots (maximum) et de 3-6 mots clés qui permettront de sélectionner des évaluateurs dans le domaine approprié;
- de veiller à ce qu'il n'apparaisse aucun renseignement d'ordre personnel dans le corps de leur article, afin de garantir le caractère anonyme des articles soumis aux évaluateurs; d'envoyer les données personnelles sous forme d'un document à part;
- de taper leur texte entier à double interligne, de préférence en police Sylfaen 12 points;
- de limiter leur texte (y compris les ouvrages cités et les notes) à un **maximum de 9000 mots (3500 mots minimum)**;
- d'indiquer entre parenthèses, après une citation, le nom de l'auteur(e) et la page (ou les pages): (*Ajar 232*); si l'auteur(e) seul(e) est cité(e) dans le texte, insérer uniquement les références des pages dans le texte entre parenthèses (*135-36*); si le titre est mentionné dans le texte qui précède immédiatement la citation, n'indiquer aussi que les pages (*135-36*); si le titre n'est pas mentionné dans le texte, indiquer le titre et la page sans ponctuation (*La vie devant soi 25*);

- d'insérer les citations de plus de quatre lignes en retrait de 5 espaces et sans guillemets – attention: dans ce cas, la ponctuation finale se met avant la référence entre parenthèses:
 - exemple de citation courte, dans le corps du texte:

« Retrouver l'homme selon sa dimension primitive et donc authentique, tel a toujours été le souci d'Albert Camus » (Nicolas 7).

- exemple de citation longue, en retrait:

Quelques hommes parviennent à s'éveiller et à rester éveillés grâce à *l'ironie*. Il est peu probable, néanmoins, que l'ironie ne naisse de rien. Il semble qu'il faille au moins quelque déception. Quoique proclamant son bonheur d'être né dans le dénuement, on peut penser que Camus, secrètement affligé par sa situation, ait pris la décision de se moquer de ce qu'il ne pouvait atteindre et qu'ensuite, ayant obtenu le confort, il ait persisté dans cette attitude par fidélité à lui-même et aux valeurs que la pauvreté avait médiatisées. (Nicolas 17)

- d'indiquer la suppression d'un passage dans une citation par trois points entre crochets, avec un espace insécable entre les points (s'il y a un point dans le texte original qui sépare deux phrases en ellipse, indiquer la position de ce point, soit avant soit après l'ellipse):
Nous avons dit que l'écrivain s'adressait en principe à tous les hommes. Mais, tout de suite après, nous avons remarqué qu'il était lu seulement de quelques-uns. [...] l'auteur postule la perpétuelle répétition dans un futur indéfini de la poignée de lecteurs dont il dispose dans le présent (Sartre 158).
- de ne pas mettre d'espace avant le point-virgule, le deux-points, le point d'exclamation et le point d'interrogation;
- de ne pas mettre d'espace ni après un guillemet d'ouverture ni avant un guillemet de fermeture;
- d'insérer les titres de livres, revues, journaux, etc. en *italique*;
- de donner la traduction des citations étrangères en notes infrapaginales;
- de mettre la référence à une note après la ponctuation ;
- de placer les notes en bas de page (et non pas à la fin du document);
- de n'inclure dans les notes infrapaginales que des informations supplémentaires et non pas des références bibliographiques, celles-ci étant placées dans la liste des ouvrages cités, à la fin de l'article;
- de placer la liste bibliographique des ouvrages cités en fin de texte (et non pas dans les notes en bas de page), en suivant attentivement les directions ci-dessous;
- POUR REFERENCER UN OUVRAGE : Séparés par des virgules, L'auteur : Nom, prénom(s). Pour les ouvrages anonymes comme les actes de colloques ou les recueils collectifs, indiquer les nom et prénom(s) du directeur suivi de la mention (dir.). Dans le cadre d'une publication collective, indiquer le premier auteur (par ordre alphabétique)

suivi de la notation « et al. ». Le titre /sous titre en italique. Entre crochets, la date de l'édition originale. Eventuellement le prénom et le nom du traducteur (abréviation : trad.) ; ou le prénom et le nom de l'éditeur du texte (texte établi et annoté par...). Le lieu d'édition, l'éditeur, la collection, entre guillemets ou précédée de l'abréviation : coll., La date (l'année) de l'édition, (celle qui se trouve sur la page de titre ou de fin).

- POUR REFERENCER UNE COMMUNICATION OU UN CHAPITRE D'OUVRAGE COLLECTIF : Séparés par des virgules, Auteur(s) (Nom, prénom, caractères droits). Titre de la communication ou du chapitre (entre guillemets, caractères droits). Préposition « in » (caractères droits). Titre de l'ouvrage (en italiques). Direction de l'ouvrage (Nom, prénom, caractères droits, suivi de l'abréviation (dir.). Pour les ouvrages collectifs : lieu, éditeur, date de parution. Pages de début et de fin du texte. Pour les communications, actes : date et lieu de la communication.
- POUR REFERENCER UN ARTICLE DE PERIODIQUE : Séparés par des virgules, Auteur(s) de l'article, Titre de l'article (entre guillemets, caractères droits). Titre du périodique (en italique). Numéro ou tome. Date de parution (selon la périodicité propre de la revue ou du journal). Pages de début et de fin de l'article (facultatif pour les quotidiens).
- POUR UNE REFERENCE ELECTRONIQUE: Auteurs éventuels, Titre du document (entre guillemets, caractères droits). Nom du site Internet, site de.... Préciser [en ligne]. Adresse Internet complète du site ou document consulté. Date de dernière consultation entre parenthèses.
- LES ARTICLES PUBLIES N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS.

Les auteurs sont également priés de ne pas envoyer leur article à d'autres revues tant que leur texte est sous évaluation à la revue du CODFREURCOR.

La Rédaction se réserve le droit d'apporter des modifications stylistiques et éditoriales aux manuscrits acceptés pour publication.

